

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2020

---

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3184)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL218

présenté par  
M. Balanant, rapporteur

-----

### ARTICLE 7

À la fin de l'alinéa 10, supprimer le mot :

« intérieur ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.